



16 février. Mathilde Bérard, installée en ovin lait à Chanzeaux, reçoit une classe de BPREA pour parler systèmes herbagers.

### SOMMAIRE

Actualités du CIVAM AD 49	2
Actualités du Réseau CIVAM : Ecophyto au coeur de l'actu	4
Actualités des groupes	7
Nouvelles des pâtures	9
Bilan de formation : réussir ses couverts végétaux	11
Témoignage : J'ai choisi d'entretenir et de planter des haies sur ma ferme d'élevage	14
Agenda	16

## L'ÉDITO

Cet automne, cet hiver, la pluie aura bien rythmée nos journées de travail, compliquant les semis de céréales et le pâturage des animaux. Elle a même réussi à convaincre certains qu'il y en a trop de perdue.

La conjoncture actuelle de la filière céréales bio me fait revoir les perspectives d'avenir sur ma ferme quant à la vente à la récolte aux « coopératives » ou négoce. Les prix hors contrat sont dérisoires, il me reste la récolte 2024 avec des prix planchers mais après c'est l'inconnue. Dans nos réseaux il serait facile de s'organiser pour se passer des intermédiaires gourmands. Les éleveurs paieraient moins cher l'aliment et le céréalier le vendrait plus cher... Je suis plus convaincu que jamais des avantages des circuits courts et je vais continuer sur cette voie.

Les mobilisations des agriculteurs ont bousculé ces dernières semaines. Dans la panique, les dirigeants français, en cogestion avec les représentants de la FNSEA, ont répondu en rognant sur l'écologie, sans résoudre le fond du problème, de peur de remettre en cause tout un système (mise en pause du plan Ecophyto, suppression de la nouvelle taxe sur le GNR, réautorisation de certains pesticides...). Détruire l'environnement ne sauvera pas l'agriculture, à mon sens ces mesures poussent le système productiviste jusqu'au point de rupture en sacrifiant beaucoup de paysans au passage. Le libéralisme à outrance affame le monde entier, changeons ce modèle.

Il faut reprendre la main sur le commerce de nos produits, en créant des vraies coopératives locales qui servent les intérêts des paysans et non ceux des actionnaires. L'enjeu est de garder les marges sur nos fermes pour vivre et faire vivre nos campagnes. Il faut nous organiser, il est évident que tout le monde ne peut pas vendre ses produits en direct sur sa ferme.

Il est temps de faire entendre notre voix, pour promouvoir nos systèmes qui sont productifs mais aussi vertueux pour la santé de nos concitoyens, pour leur cadre de vie, pour l'eau tant en quantité qu'en qualité, pour la biodiversité, les sols, les terroirs et j'en passe.

L'agriculture doit être considérée d'intérêt général et non pas comme une simple branche économique. Il est primordial de communiquer auprès de nos voisins, des écoles, des collectivités pour proposer une autre voie possible. Continuons notre chemin avec le Civam et les autres associations de Nourrir 49.



**Thomas LECOMTE**, Eleveur de porc plein-air, cultures à destination de l'alimentation humaine  
Administrateur au CIVAM AD 49

# EVENEMENTS, CINÉ-DÉBATS, PUBLIC EN FORMATION... LE CIVAM FAIT ENTENDRE SA VOIX

Le CIVAM AD 49 est régulièrement sollicité pour participer et prendre la parole lors d'évènements grand public. Par ailleurs, il intervient également auprès de l'enseignement agricole. Ces dernières années, et en 2023 particulièrement, ces opportunités se sont multipliées. Tour d'horizon et bilan des participations du CIVAM en 2023.

## Participation à des événements grand public

En 2023, et début 2024, les opportunités n'ont pas manqué :

1 balade agricole à Bocé sur la ferme de Pascal Roux, avec 320 personnes

3 Ciné-débats avec projection de documentaires et films : « Les Algues vertes » ; « La part des Autres », de Réseau CIVAM, organisé par l'IRESA ; et « Au Nom de la Terre », organisé par les 2ème année de BTS ACSE du Campus de Pouillé

2 participations à des festivals avec la tenue d'un stand : le festival des Transitions de Mûrs-Erigné, le festival A tout bout de Champs de l'agglomératin de Saumur.

1 conférence de presse pour le lancement officiel du collectif Nourrir 49 – le réseau des initiatives paysannes.

2 interventions et témoignages :  
 - Lors de la journée « Agriculture & Biodiversité : tisser des alliances pour l'avenir », organisée par la LPO Anjou ;  
 - Lors de l'évènement « L'agriculture de demain dans les Mauges », organisée par le CPIE Loire Anjou, devant 500 personnes !

## Les interventions scolaires

Dans un contexte de renouvellement nécessaire des générations, la participation à l'enseignement agricole est un enjeu-clé pour le CIVAM. En s'adressant aux futures agriculteur-trices, mais aussi futures conseiller-es, technicien-ne, ingénieur-es, le CIVAM promeut des systèmes dont les atouts économiques, humains et environnementaux sont démontrés. C'est aussi l'occasion de présenter aussi le métier d'animateur-trice, ainsi que nos partenaires du réseau des initiatives paysannes, Nourrir 49.

Depuis 2 ans, le CIVAM développe donc

cette activité stratégique, avec un doublement du nombre d'interventions réalisées. (cf. page de droite).

L'année 2023 a été marquée par une diversification des interventions réalisées :

Développement d'un nouveau module sur les systèmes herbagers, qui détaille les atouts et les fonctionnement de ces systèmes économes et autonomes. Deux interventions ont été réalisées fin 2023 et plus de 60 étudiants ont été formés : 30 étudiants en 3ème année de BUT Agronomie à l'Université d'Angers, 35 étudiants en 2ème année de BTS ACSE à l'ESA.

Couplage systématique des rencontres techniques avec des matinées ouvertes au scolaires.

Encadrement et participation à des projets étudiants.



Les films traitant de sujets agricoles de manquent pas, et présentent une grande diversité tant par les sujets traités (environnement, revenu, accès à l'alimentation, politique agricole et alimentaire...) que leur nature (documentaires, fictions inspirées de faits réels, témoignages...).

Ils servent souvent de support à des ciné-débats, lors desquels le CIVAM est sollicité pour apporter un témoignage. Un rôle souvent endossé par les administrateur-ices.





Le 16 mars 2023, Olivier Chéné recevait une classe de terminale CGEA du Lycée de Château-Gontier et les BTS ACSE 2e année de la MFR de Beaupréau.

Cette action a lieu dans le cadre d'une rencontre chnique dédiée à l'adaption à la sécheresse. La matinée est réservée au scolaires, et l'après-midi aux agriculteur-trices

En 2023, 11 fermes ont reçu des étudiants pour des interventions ou des rencontres techniques CIVAM. Peut-être en recevez-vous par ailleurs ! Si vous souhaitez vous inscrire dans notre liste des fermes prêtes à recevoir des scolaires, contactez-nous ! (clemence.robson@civam.org)

Quel que soit le public, le CIVAM peut compter sur l'engagement de ses adhérentes pour apporter leur témoignage et leur expérience. Toutes ces sollicitations témoignent du crédit accordé par les organisateurs de ces

événements à la parole des éleveurs et éleveuses du CIVAM, et de la pertinence de leurs systèmes à répondre aux enjeux de demain.

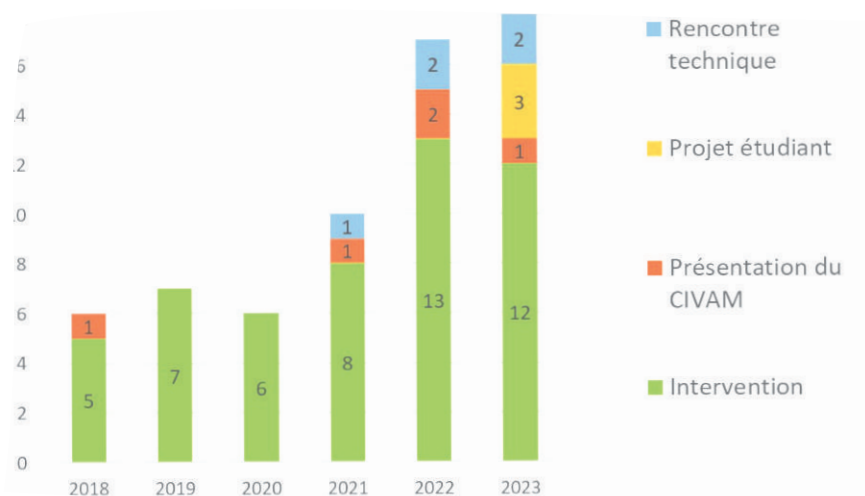
Nous espérons que ces prises de parole vous apportent aussi du plaisir, celui de transmettre, d'échanger, peut-être aussi de participer au débat public, et qu'elles participent à la reconnaissance de votre travail.

**Un grand merci pour votre engagement !**

### Prendre la parole en public, ça s'apprend aussi !

Que ce soit dans leurs activités de production, de commercialisation, de promotion ou encore de représentation, les éleveuses et les éleveurs sont de plus en plus sollicités par la société. Sollicité-e-s pour prendre la parole, communiquer et valoriser leur métier, leurs actions et leurs engagements. Les situations ne manquent pas et les publics peuvent varier. Pourtant, il peut arriver de se sentir mal à l'aise, d'être bloqué par le trac, de ne plus maîtriser l'animation, de ne pas trouver les mots, d'être déstabilisé-e par des réactions, d'avoir « une communication qui fait le grand écart ».

Le CIVAM AD 49 propose en mars 2024 deux journées de formation pour « Prendre la parole en public pour faire passer ses idées » aux administrateur-ices et aux éleveur-ses adhérents. C'est aussi l'occasion de mieux se connaître et partager un moment convivial ! Nous ne manquerons pas de vous en faire un retour au prochain numéro.



Evolution du nombre et de la nature des interventions du CIVAM auprès de l'enseignement agricole.

# ECOPHYTO AU COEUR DE L'ACTU

L'annonce récente du ministre de l'agriculture de mettre en pause le plan Ecophyto dans un contexte de mobilisation du monde agricole questionne dans nos réseaux et bien au-delà. Nous saisissons cette occasion pour faire un point sur la place occupée par les CIVAM dans les dispositifs Ecophyto. Il y est question de pesticides, mais aussi des moyens pour accompagner les transitions agro-écologiques. Ecophyto, Dephy, Nodu, HRI1, de quoi parle-t-on ? Qu'y-a-t-il dans ces plans ? Comment le CIVAM AD 49 prend-il part à ces dispositifs et quels sont les positionnements du réseau sur ces sujets ? Explications.

## Les CIVAM et les différents plans Ecophyto

Historiquement, les CIVAM sont fortement impliqués dans les dispositifs d'accompagnement collectifs, financés d'abord par le projet grandes cultures économes porté par la FRCIVAM PDL puis dans les plans Ecophyto successifs. Au niveau national, Réseau Civam participe aux négociations et prend part à l'animation du plan, notamment du réseau Dephy (voir encart 1), qui regroupe des collectifs de fermes engagées dans une démarche de transition agro-écologique. Au sein d'Ecophyto, ce dispositif est le seul à présenter un bilan positif, grâce à l'accompagnement collectif et à l'approche système de cultures qui y sont développés.






Ecophyto a permis aux CIVAM et à leurs partenaires d'obtenir le financement d'autres dispositifs en 2015 (GIEE), 2017(30.000), puis en 2018 pour l'émergence de collectifs, et sur la mise en place de filières territorialisées économes en phytos.

Les plans Ecophyto, s'ils n'ont pas permis de faire baisser l'utilisation des pesticides, ont donc permis de faire reconnaître l'efficacité de l'accompagnement collectif des fermes, ainsi que celle de la reconception des systèmes de cultures promue par les CIVAM un peu partout en France. Les groupes Civam ont largement démontré que 50% de pesticides en moins, c'est faisable, et fait de l'approche système un incontournable de la politique de réduction des

pesticides. Ils ont également contribué à faire reconnaître l'intérêt de filières territoriales. Nos réseaux sont reconnus comme compétents pour accompagner les transitions vers des systèmes économes et durables, et lors des séminaires nationaux nos outils d'accompagnement sont régulièrement mis en avant.

Cette reconnaissance par le terrain a entraîné des financements pour nos structures sur ces dispositifs. Via Ecophyto nous avons pu créer des groupes d'agriculteurs, des postes salariés, produire des ressources techniques et de communication, et assurer une montée en compétence des animateurs.

## EVOLUTION DES PLANS ECOPHYTO

					
<b>Périodes</b>	2008/2015	2015/2018	2019/2023	2024/?	
<b>Objectifs fixés de réduction de l'utilisation de pesticides</b>	-50% en 10 ans	-50% en 10 ans sortie du glyphosate (interdiction aux particuliers)	-50% en 10 ans sortie du glyphosate	? sortie du glyphosate Nodu remplacé par ?	
<b>Accompagnements collectifs</b>	groupes Dephy	groupes Dephy groupes 30000 & GIEE	groupes Dephy, groupes 30000 & GIEE dispositifs émergence	Quelle place pour l'accompagnement des collectifs ?	
<b>Bilan des accompagnements collectifs</b>	Production de références et d'outils d'accompagnement	Références, accompagnement, Objectif atteint de 30.000 fermes accompagnées	Références accompagnements Baisse des IFT des groupes mobilisés	Fusion GIEE/30000 ? Dispositifs émergence non citée dans la première mouture du plan	
<b>Autres</b>	mise en place du certi phyto	Certi phyto	Certi phyto CSP obligatoire Biocontrôles et PNPP Séparation Vente / Conseil	?	



## DEPHY Ferme, qu'est-ce que c'est ?

Action phare du plan Ecophyto, le dispositif DEPHY FERME est un réseau de démonstration et de production de références sur les systèmes de culture économes en produits phytosanitaires, s'appuyant directement sur des exploitations agricoles. Il a été mis en place en 2010 avec 178 exploitations volontaires et a connu par la suite plusieurs évolutions et périodes de croissance, allant jusqu'à compter 3 000 exploitations agricoles entre 2016 et 2022. (Source : synthèse Dephy ferme 2023)



► [Consulter la synthèse complète en ligne](#)

### Et en Maine-et-Loire ?

Le CIVAM AD 49 s'est engagé en 2018 avec un groupe Dephy. En 2021, il a renouvelé sa volonté de rester engagé dans Dephy pour la période 2022-2026. Actuellement, le groupe Ecophyto Dephy du Maine-et-Loire est composé de 12 agriculteurs, dont 11 en bio. La plupart de ses membres sont polyculteurs éleveurs. Le groupe s'est fixé pour but de renforcer la durabilité des systèmes autonomes sans produits phytosanitaires et de transmettre les clés de réussites à d'autres agriculteurs.

Au niveau associatif, ce projet représente le financement de 0.6 ETP salarié (animation + temps administratif). Cela nous permet d'intensifier nos relations avec l'enseignement agricole, en proposant des interventions autour de la mallette mission Ecophyt'eau, en organisant des visites de fermes et en proposant des matinées scolaires dans le cadre de nos journées techniques. Plus globalement, cela permet aussi d'animer un groupe cultures et de proposer des journées de formation. Ainsi, en 2023, le groupe a travaillé sur les coûts de production des cultures, est allé visiter une ferme

diversifiée, a fait venir un intervenant sur les couverts végétaux, a également effectué un atelier de re-conception de système chez un nouvel éleveur du groupe cultures. Dephy nous a aussi permis de financer l'organisation d'une ferme ouverte au GAEC DESGUI (cf LI n°105 - décembre 2023).

### Et maintenant ?

En février 2023, un nouveau plan Ecophyto avait été annoncé par Mme Borne pour début 2024. Entretemps, le glyphosate a été à nouveau autorisé pour 10 ans à l'automne. En novembre, nous avons participé à une réunion nationale du Réseau CIVAM pour préciser la position du réseau sur les pesticides et le plan Ecophyto en cours afin d'apporter un avis et une contribution sur la base des premières pistes annoncées. Le Réseau CIVAM demande notamment la poursuite et le développement des approches collectives et systémiques et met en avant que les collectifs DEPHY sont ceux qui enregistrent la baisse la plus significative de leur consommation de pesticides. De plus, les dispositifs GIEE

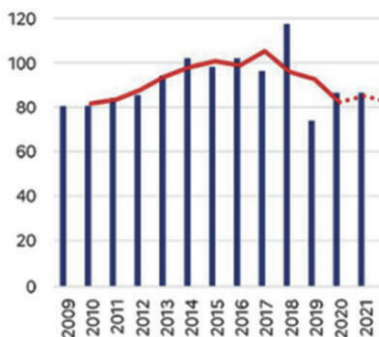
et 30 000 ont atteint leur objectif d'accompagner 30 000 fermes vers des systèmes agroécologiques, globalement plus économes en pesticides.

Le 1er février dernier la décision a été annoncée de mettre en pause le plan Ecophyto pour répondre à une demande de certains syndicats de diminuer les normes environnementales. Sur le terrain, à court terme, la cellule nationale nous informe cependant que « l'ensemble des actions prévues dans le cadre [des] missions DEPHY peuvent et doivent se poursuivre ». Il souhaite aussi changer l'indicateur NODU, pour le remplacer par un autre, plus facilement atteignable mais qui rendrait plus difficile les comparaisons avec les années précédentes.

ECOPHYTO AU COEUR DE L'ACTU

# NODU, HRI 1 : CHANGER D'INDICATEUR ÇA CHANGE QUOI ?

Le NODU (NOmbre de Doses Unités), est un des 3 dispositifs de suivi du niveau de la consommation de pesticides en France créé dans le cadre du premier plan Ecophyto en 2008. Les deux autres indicateurs d'Ecophyto sont la quantité de substance active vendue (QSA) et l'indice de fréquence de traitement (IFT). Le NODU rapporte la quantité vendue de chaque substance active (plus de 400 autorisées en France) à une « dose unité », c'est-à-dire la dose maximale de cette substance active applicable lors d'un traitement « moyen ». Il évalue ainsi la dépendance aux pesticides, en évitant les biais liés aux grandes différences de doses homologuées entre molécules.



Évolution du NoDU depuis la mise en place des plans Ecophyto (Source : réseau Civam)

L'Union européenne a proposé un autre indicateur, le HRI1 (indicateur de risque harmonisé). Le HRI1 se calcule en multipliant les quantités (en kg/ha) respectives de substances actives mises en vente sur le marché, par un coefficient reflétant leur niveau de risque (faible risque, candidat à la substitution, substances non approuvées et autres substances actives approuvées qui n'appartiennent à aucun groupe). Plusieurs problèmes se posent :

- La catégorie « autres substances approuvées » regroupe en fait 80 % des substances actives, sans différenciation de facteur de risque.
- De plus, les substances utilisées en agriculture biologique nécessitent souvent des quantités (en kg/ha) plus élevées, ce qui alourdit leur HRI1. Par exemple pour lutter contre la tavelure des pommiers, il faut 7,5kg de bicarbonate de soude pour traiter 1ha de verger bio, mais seulement 56g de difénoconazole, soit 134 fois moins de quantité de produit. Or, l'écart des facteurs de risque utilisés dans le calcul n'est que de 16... Le HRI1 du bicarbonate de soude est donc 8 fois plus élevé que celui du difénoconazole!
- Il existe aussi des risques de fausse réduction, en cas de modification

rétroactive des facteurs de risque suite à une évolution législative (passage dans la liste des substances non-approuvées).

L'Union Européenne vient également de renoncer à son projet de réduction de 50% des pesticides d'ici 2030 sous la pression des lobbys agro-industriels et des mobilisations agricoles. Le 13 février, le gouvernement français, lors d'une réunion des partenaires sur le futur plan Ecophyto a maintenu son intention de changer d'indicateur. Pourtant, de l'aveu même des services du ministère de l'agriculture, le HRI1 valorise le retrait des substances plus que l'évolution des pratiques. Concrètement de 2011 à 2021, le NODU a baissé de 3% alors que le HRI1 aurait baissé d'environ 30%.

En résumé, l'indicateur HRI1 évalue très mal à la fois la réduction d'usage et la réduction du risque.

Sur le terrain et dans les instances, les CIVAM défendent des solutions efficaces et montrent des exemples de terrain qui fonctionnent : polyculture-élevage, autonomie économique, reconception de systèmes de cultures, soutien aux circuits courts, avec la volonté d'accompagner au mieux celles et ceux qui s'engagent dans la transition agroécologique.



Selon le HRI1, la levure chimique autorisée en bio semble présenter 8 fois plus de risques que le Difénoconazole. N'hésitez pas à consulter la vidéo explicative du collectif européen Save bees and farmers : [https://www.youtube.com/watch?v=M-y\\_4W7dm4g](https://www.youtube.com/watch?v=M-y_4W7dm4g)



## GROUPE PÂTURAGE TOURNANT

### La nouvelle session a commencé

Une nouvelle session de formation au pâturage tournant a démarré en novembre dernier. Le groupe est composé cette année de 9 éleveurs bovins, 6 laitiers et 3 allaitants. Leurs systèmes sont divers, en bio ou en conventionnel, menée de manière extensive ou plus intensive, ce qui va nous permettre d'aborder une belle diversité de pratiques. Une première rencontre a eu lieu en novembre au GAEC Doiezie au Fief Sauvin pour une première présentation des avantages des systèmes herbagers et de l'intérêt économique du pâturage. La seconde journée a eu lieu au GAEC de la Prée à Chemillé et a porté sur la mise en place concrète du pâturage tournant (surfaces, organisation du parcellaire, clôtures, abreuvement, accès, ...). La prochaine journée portera sur les espèces prairiales et l'implantation des prairies et elle aura lieu à Vern d'Anjou. Pour accompagner Sylvain Baumard qui anime le groupe, deux paysans formateurs sont présents pour répondre aux questions que se posent les stagiaires et alimenter les échanges. Cette année, il s'agit de Bruno Laurendeau et de Pascal Guineaudeau, qui a pris la suite de Daniel Cottineau, merci à eux pour leur engagement !

Contact : [sylvain.baumard@civam.org](mailto:sylvain.baumard@civam.org)

## GROUPE OVIN

### Nouveau projet GIEE

Le groupe ovin a obtenu, en 2023, une nouvelle labellisation GIEE. Le projet (2023-2026) porte sur la résilience, perçue sous des angles multiples : économique, santé animale (et en particulier, le parasitisme), système fourrager adapté au changement climatique, et le travail. C'est donc la question de l'équilibre, entre différents objectifs, contraintes, besoins, qui est questionnée.

En ce début d'année 2024, le groupe s'est retrouvé pour saisir et échanger sur les indicateurs de suivi du projet. Un outil de suivi a été développé pour l'occasion. Une fois cette première année de "crash test" passée, le remplissage devrait être plus facile les années suivantes !

Le groupe bénéficie dans l'ensemble d'un bon dynamisme, avec des entrées de nouveaux et nouvelles installées. La prochaine rencontre de groupe aura lieu le 21 mars. Il s'agira d'un rallye-poil OBSALIM, accompagnée de la vétérinaire Catherine Roffet.

Contact : [clemence.robson@civam.org](mailto:clemence.robson@civam.org)



Le groupe pâturage tournant en formation, sous les conseils avisés de Bruno Laurendeau.

## GROUPE FEMMES

### Les paysannes se forment à l'auto-défense verbale

En décembre, le groupe de femmes agricultrices du CIVAM s'est formé avec Anne van Hyfte à l'autodéfense et autonomie MEIV (mentale, émotionnelle, intellectuelle, verbale et physique). Cette méthode rassemble des outils issus des neurosciences cognitives, du domaine juridique, de la communication thérapeutique, de la pratique théâtrale, et de l'autodéfense féministe. Elle a été mise au point par Anne van Hyfte directrice de la Compagnie SANS TITRE Production, artiste et accompagnante thérapeutique au cours de ses 30 années d'expériences de terrain et de formations. De nombreuses mises en situation se sont succédées au cours de la journée afin d'utiliser des méthodes pour la lutte contre la discrimination et l'amélioration de la qualité de vie au travail. Les paysannes ont identifié les outils à mettre en place lors d'une situation d'agression. A noter qu'il y a agression à partir du moment où l'on se sent agressé.e ! Ici on ne parle pas forcément d'insulte ou de violence physique, le simple fait de se faire couper la parole peut donc être identifié comme une agression. Après plusieurs mois de pratiques, une deuxième journée aura certainement lieu courant 2024 pour continuer l'apprentissage.

Contact : [louise.leprovost@civam.org](mailto:louise.leprovost@civam.org)

## GROUPE SEMENCES

### Rencontre régionale autour des semences prairiales

Une dizaine d'éleveurs étaient présents le 8 février à Boufféré (85) pour la rencontre régionale sur les semences dans le cadre du projet CLIMATVEG. Cette journée qui avait lieu chez Yann Robin (ferme de la maison neuve) était l'occasion de faire un point sur l'avancée du projet, résumer la réglementation autour de la production/vente de semences paysannes et d'échanger sur les itinéraires techniques possibles pour récolter des semences de prairies. Le matin le groupe a choisi de travailler sur la récolte de semences de prairies multi-espèces et les semences de fétuque élevée/dactyle. Puis en début d'après-midi le groupe a visité la ferme de Yann et notamment des prairies implantées avec des semences récoltées sur la ferme les années précédentes.

Pour clôturer la journée, les éleveurs présents ont confirmé l'envie de poursuivre le projet et de travailler sur la production ainsi que l'échange de semences. Une autre rencontre régionale aura lieu en 2024 afin d'avancer sur ces éléments et présenter au groupe les livrables du projet.

Contact : [louise.leprovost@civam.org](mailto:louise.leprovost@civam.org)



Journée régionale des semences paysannes.



Le suivi de fermes CIVAM en systèmes autonomes et économes : retrouvez leurs actualités à chaque numéro.

Financé par



*Vaches Hereford  
affouragées au champ chez  
Guillaume Goussin.*

## Episode 1 : l'attente du déprimage

Les prairies sont trop humides pour sortir pâturer actuellement. Les vaches et les bœufs ont arrêté le pâturage tournant en décembre. Il n'y avait plus assez d'herbe disponible sur les parcelles ou alors elles étaient trop mouillées pour y mettre les animaux. Comme je n'ai pas de bâtiment, je les ai mis en parcelles parking, et je les nourris en déroulant du foin sur les parcelles. Ces parcelles seront retournées au printemps pour y faire du sorgho, puis de l'orge pour ma brasserie. Au départ, je déroulai la botte dans la parcelle, mais j'ai constaté qu'il y avait trop de gaspillage. Je me suis adapté en installant un fil et en diminuant la quantité. Je déroule sous le fil ce qui permet d'éviter que les bêtes se roulent dedans. Ça m'oblige à repasser dans la journée pour repousser mais il n'y a presque plus de gaspillage. Je me sens encore en apprentissage, ça fait moins d'un an que les vaches sont arrivées sur la ferme. Mes premiers veaux sont nés au champ, ça se passe bien pour le moment, j'ai quand même aménagé une case pour servir d'infirmerie si besoin et pour les adoptions, car je vais

mettre en place un système de vaches nourrices avec mes normandes.

J'ai implanté 15 ha de prairies l'an dernier dont 5 ha sous couvert d'orge de printemps. Il me reste 2 ha avec un peu de RGI (et surtout beaucoup de chardons !) que je vais refaire aussi. J'ai utilisé un mélange prairial multi espèces avec 4 variétés de trèfles (squarosum, blanc, incarnat et giga). La prochaine fois je ne mettrai pas de giga car c'est trop agressif avec l'orge. Au départ il y avait surtout du trèfle, mais les graminées se sont réveillées alors je suis globalement plutôt satisfait de l'implantation de mes prairies.

J'attends avec impatience de pouvoir reprendre le pâturage tournant, mais mes parcelles sont toutes mixtes au niveau de la portance, il y a des endroits où ça enfonce trop. J'espère pouvoir pâturer fin février les parcelles que je veux réserver à la fauche ensuite, sur les 9 ha il y en a la moitié qui sont assez portantes.

## Guillaume GOUSSIN




 Bourgeuf en Mauges

 1 UTH

 23ha SAU  
- Vingtaine d'hectares de prairie  
- Orge brassicole

 Micro-brasserie : La Bamba

 9 VA (Hereford + Normandes)  
14 bœufs (Hereford)

Erwan GUILLOU



📍 Brissac

👤 1 UTH  
+ 0,3 UTH salarié

🐑 100 Brebis  
Landes de Bretagne

*Témoignage recueilli le 16/02/2024*

J'éleve uniquement en plein-air, sans stock. Je choisis les couverts en fonction de leur richesse et des besoins des animaux. Les agneaux en finition sont sur des couverts riches - des intercultures chez des céréaliers - et les brebis sont sur des vignes et des milieux diversifiés autour, selon l'organisation spatiale des parcelles.

J'ai commencé autour du 20 septembre avec un lot de 70 agneaux sur un couvert de trèfle blanc. C'est un couvert équilibré, ils poussent très bien là-dessus. Aujourd'hui il reste une dizaine d'agneaux de report, et une trentaine de jeunes, nés à l'automne dernier, viennent de les rejoindre. Niveau conduite, j'utilise des filets mobiles et je change de parc toutes les semaines. Avec les hivers peu froids, il faut garder cette bonne habitude de tourner pour limiter le parasitisme.

Par ailleurs, je travaille avec six vigneron et un arboriculteur, depuis 5 ou 6 ans pour les plus anciens. Selon les années, les brebis pâturent entre 70 et 100 ha de vigne. Il n'y a jamais une année qui se ressemble chez les vigneron, il n'y a pas autant d'herbe partout selon les conditions météo mais aussi selon leurs pratiques (broyage de couverts par exemple). Alors, en début de saison, je prépare mon parcours pour

enchaîner les parcelles les unes avec les autres, en fonction de la disponibilité alimentaire. Une fois que je suis dedans, je m'adapte en ré-allotant si besoin, au moment du tri des animaux.

J'ai commencé le pâturage des vignes en novembre, à 500m de chez moi, puis je déplace les brebis à pied de proche en proche, jusqu'à une distance de 12 km. Le retour s'effectue de la même façon.

Cette année il y a énormément d'herbe mais la portance limite la durée du pâturage. Parfois, j'ai dû partir de parcelles où il restait 1 jour ou 2 de pâturage, mais où les sols étaient détremés. J'ai aussi fait moins de lots, plus gros - entre cinquante et soixante, contre une trentaine les années précédentes - pour limiter mon temps d'astreinte et de transport. Comme les parcs sont plus grands, c'est peut-être mieux aussi pour le piétinement.

Les jeunes femelles - à la fois le renouvellement, et celles destinées à la vente - sont passées récemment sur les vergers pendant 3 semaines car il y avait énormément d'herbe. Elles finiront sur les vignes en début de printemps, puis partiront pour Pâques.

La relation avec les vigneron est subtile, à la fois partenariale et commerciale, puisque je facture une forfait à l'hectare (150€ HT). Il faut que la balance soit équilibrée entre le vigneron et l'éleveur.







Le 23 novembre dernier, à l'initiative du groupe cultures, le Civam a organisé à Angers une journée de formation intitulée « réussir ses couverts végétaux ». Cette journée a été l'occasion de faire intervenir Nicolas Courtois un agronome expérimenté dans cette pratique qui était de passage dans l'ouest et dont la méthode suscite l'intérêt auprès de différents Civam. La méthode qu'il propose repose sur plus de dix ans d'animation de groupes d'agriculteurs et d'expériences, principalement en Suisse et dans l'est de la France mais également plus près de nous (Loire-Atlantique, Touraine, Poitou-Charentes).

### **De nombreuses attentes des agriculteurs sur un sujet complexe**

Cette journée qui s'est déroulée en salle, a été l'occasion d'accueillir parmi les participants 3 nouveaux éleveurs au sein du groupe cultures. Les questions de départ étaient nombreuses :

- Peut-on implanter des couverts pérennes pour faire du semis direct dedans ?
- Faut-il déchaumer fin juillet avant d'implanter un couvert ?
- Comment enrichir le sol en matière organique grâce aux couverts ?
- Quel couvert mettre avant des pommes de terre ?
- Le sorgho fourrager et le colza conviennent-ils pour des couverts pâturés en interculture ?

Les participants ont pu repartir avec des réponses à leurs questions mais également avec des compositions de mélanges adaptés à leurs problématiques puisqu'une partie de l'après-midi a été consacrée à un atelier avec une approche personnalisée.

Nicolas Courtois fixe avec le groupe des objectifs sur lesquels appuyer un exemple de composition personnalisée:

- Des couverts représentant de 5 à 10 tonnes de matière sèche rendu fin octobre pour un semis juste après la moisson. (5 tMS représentent 100 unités d'azote dont 1/3 reste pour les cultures).
- Faire de la biomasse rapidement.
- Apporter au moins 10 unités d'azote disponible pour la culture suivante.





## La méthode en 11 points de réussite

➤ Gérer les menues pailles en les répartissant correctement ou en les exportant. A minima écarter l'andain.

➤ Gérer les pailles (si broyées) en adaptant la hauteur de fauche en fonction du type de semis : TCS ou semis direct à dent, privilégier la fauche basse. Pour un semis direct à disque, fauche haute.

➤ Choisir des espèces en fonction de l'interculture et de la disponibilité en azote.

➤ Mélanger autant que possible, entre 5 et 10 espèces qu'on choisit en fonction du reliquat azoté de la parcelle, avec une part importante de légumineuses, de leurs facultés germinatives et du climat...

➤ Semer le plus tôt possible : pour les couverts d'été, le plus vite possible après la moisson, la pousse dépend de la somme de température : « 1 jour en été c'est 3 jours en octobre ». Après le 20/09 on sème pour la fin d'hiver ou le printemps.

➤ Semer profond au besoin, en travaillant le moins possible le sol : on recommande 5 à 7 cm, car s'il y a du frais il est en dessous, et on s'éloigne ainsi de la dégradation des pailles. L'avantage : si c'est trop sec, seule une bonne pluie fera germer les graines, il y a donc moins de risques et mêmes les petites graines arrivent à sortir.

➤ Rouler les semis fait gagner 20% de biomasse.

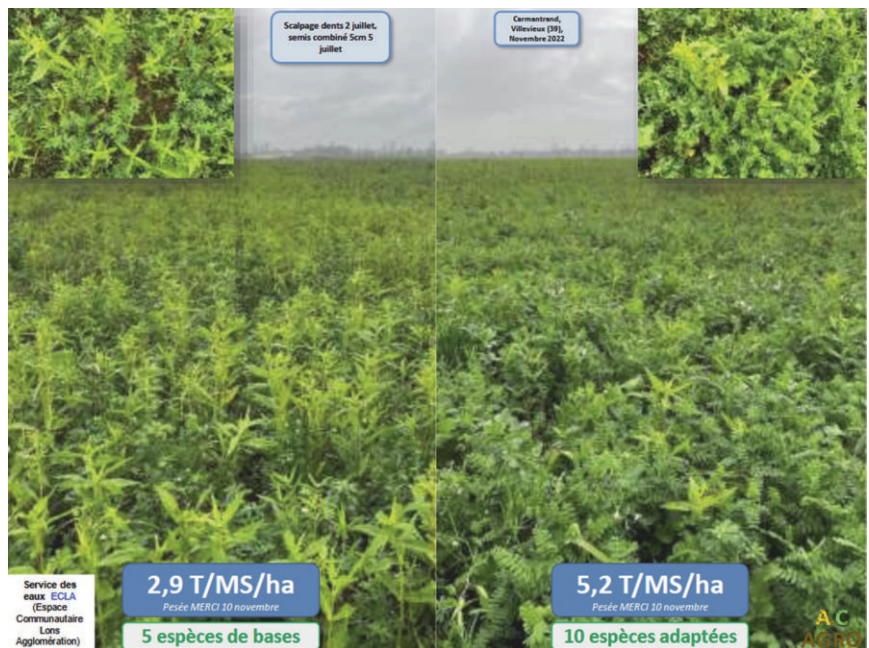
➤ Être indemne de mauvaises herbes.

➤ Surveiller rapidement et attentivement les levées. Anti-limaces au besoin.

➤ Fertiliser en plein après le semis du couvert (20 à 30 unités en minéral ou organique)

➤ Détruire à pleine floraison au plus tard. Pour évaluer l'aptitude à la décomposition on regarde le rapport C/N. Le C/N des sols est en moyenne de 10/1 en France. Un couvert à fleur a un C/N d'environ 20/1.

Au-delà de 20/1, se met en place le phénomène de faim d'azote. Il y a une compétition entre les plantes et les microorganismes, la minéralisation est lente et on a une faible restitution de l'azote minéral. Les résidus de cultures ramènent plus de matière organique que les couverts végétaux par contre le couvert amène beaucoup d'azote.



Nicolas recommande un semis profond qui permet d'obtenir davantage de biomasse. Augmenter le nombre d'espèces favorise la croissance des couverts (photos issues du diaporama de N Courtois)



## Les principaux types de couverts possibles

Pour faire le choix des espèces à planter il y a plusieurs questions à se poser.

Mon couvert est-il à vocation agronomique ou fourragère ? Quel est le précédent ? La culture suivante ? Comment je vais le détruire ? Doit-il être gélif ou non ? À quel moment je compte le mettre en place et pour combien de temps ? Est-ce que ce couvert peut-être mis en relai d'une culture suivante, annuelle ou pluriannuelle ?

### Comment composer son mélange ?

Les espèces se répartissent entre graminées, crucifères, légumineuses et autres. Il est intéressant d'avoir plusieurs familles dans son mélange. Si de nombreuses espèces sont utilisables dans les deux types de couverts, certaines espèces seront plus spécifiques aux couverts fourragers (le trèfle incarnat ou le raygrass par exemple) et d'autres ont plus des vertus agronomiques (nyger, phacélie, lin, gesse, radis chinois).

Les céréaliers rechercheront des graminées précoces car l'épiaison précoce permet une meilleure destruction et les éleveurs des graminées plus tardives pour une meilleure valeur alimentaire.

Il y a quelques précautions à prendre pour les couverts fourragers : attention au sarrasin qui présente un risque de photosensibilité (notamment en ovins). Le sorgho fourrager peut-être dangereux s'il n'atteint pas 60cm feuille tendue à la première coupe. La graine de la gesse est toxique.

Concernant la densité de semis : en additionnant les espèces, il faut arriver à au moins 100% de leur équivalent en pur. Par exemple : le nyger se sème à 8 kg/ha, si on en met 2kg dans notre mélange on compte 25% de la dose de semis.

Afin de limiter le coût de semis, Nicolas propose de faire un mélange qu'il

Intérêt recherché	Résistance au gel	Date de mise en place	Durée	Type d'interculture	Précédent	Culture suivante	
AGRONOMIQUE	GELIF	SITÔT APRES LA MOISSON	variable	couvert de base	à compléter selon les besoins		
			courte	couvert céréale	céréale d'automne	céréale d'automne	
				couvert complémentaire	colza, un pois une féverole	céréale	
			longue	couvert de printemps	céréale	maïs	
				couvert protéagineux		protéagineux d'automne/printemps	
				couvert printemps relais		maïs, tournesol, pomme de terre	
	NON GELIF	APRES 31/08	hiver	couvert printemps	couvert d'été / semis après 31/08	maïs, tournesol, pomme de terre	
				couvert printemps		pois, féverole, soja	
	FOURRAGER	GELIF	SITÔT APRES LA MOISSON	variable	couvert fourrager de base moins de 2 mois	moisson d'été	semis début d'automne
					couvert gélif simple 8 à 10 semaines		semis d'automne ou printemps
gélif long					semis fin d'automne ou printemps		
longue				relais avec espèces annuelles non gélives	maïs, tournesol, soja, sarrasin		
				relais avec prairies	prairie		
NON GELIF		APRES 31/08	hiver	d'hiver	couvert d'été / semis après 31 aout	maïs, tournesol, soja, sarrasin	

appelle mélange 0 ou mélange de base, dans lequel on va mettre les espèces qui conviennent à tous les types de couverts, en évitant d'y mettre les espèces que les agriculteurs peuvent facilement se procurer par eux-mêmes (ex : féverole). Ce mélange zéro peut représenter entre 30 et 70% de la quantité du mélange final.

Après échanges, nous sommes arrivés au mélange de base suivant (total 15kg/ha) :

- Nyger : 1,2 kg/ha (8%)
- Phacélie : 1,3 kg/ha (9%)
- Radis chinois : 1,5 kg/ha (10%)
- Trèfle d'Alexandrie : 5 kg/ha (33%)
- Fénugrec : 5 kg/ha (33%)
- Lin : 1 (7%)

Depuis, des agriculteurs des Pays de Loire se sont lancés dans une commande groupée de ce mélange pour obtenir un prix intéressant. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Sylvain, ou commander directement en sac de 15 kg (environ 80€ le sac) avant fin février auprès de Thomas Queuniet (agronomie@civambio53.fr). Le groupe cultures du Civam prévoit également de poursuivre son travail sur les couverts en allant voir prochainement une ferme ayant mis en place des couverts selon cette méthode, restez attentifs !

# J'AI CHOISI D'ENTREtenir ET DE PLANter DES ARBRES SUR MA FERME D'ÉLEVAGE

Pascal Accary élève des Charolaises, en transition vers l'Aubrac, à Bouillé Ménard. Ses 100ha de prairies sont plantés d'arbres : environ 5km de haies et 3,5 ha en agroforesterie.

Je me suis installé en 2005. Sur la ferme, il y avait déjà des arbres. Entre 2016 et 2020, j'ai choisi d'en planter de nouveaux :

- 600m de haies bocagères composés d'une variété d'espèces : des arbres de haut jet, comme le chêne ou le frêne, des arbres intermédiaires comme l'acacia ou le châtaignier, et des arbustes buissonnants comme l'épine noire.
- Et 3,5 ha en agroforesterie, avec une diversité d'arbres de haut jet plantés tous les 6m au sein des parcelles (46 arbres / ha) : alisier, chêne, orme, charme, tilleul, poirier...

J'entretiens également les arbres qui étaient déjà là et permets aux haies de se régénérer naturellement. En limitant le broyage, des buissons composés de ronces, genêts, ajoncs s'installent. Des oiseaux viennent y nicher et y déposent d'autres graines qui vont pouvoir germer. C'est ainsi que je vois apparaître de nouveaux arbres, comme des chênes par exemple.

J'ai eu envie de planter des arbres pour de nombreuses raisons ! D'abord, ils protègent mon troupeau contre le vent et les intempéries, apportent une ombre bienvenue l'été. Les arbres permettent aussi de découper les parcelles et d'y limiter l'érosion. En stockant, comme mes prairies, du carbone, ils limitent le dérèglement climatique.

Je les utilise aussi de différentes manières :



🍃 Pour faire des bûches qui servent à chauffer la maison.

🍃 Pour faire des piquets de clôture, avec le châtaignier.

🍃 Une fois déchiqueté, pour former une litière pour les animaux. Je mets une couche de 20 à 30cm de plaquettes de bois au début de l'hiver, puis complète avec de la paille. Cela permet d'avoir une litière à la fois stable et absorbante. Grâce à cela, j'économise environ 1/3 d'achats de paille.

🍃 J'ai aussi planté quelques espèces, comme le févier d'Amérique ou le frêne, qui pourront venir compléter les fourrages des animaux.

Bref, les arbres ont plein d'intérêts dont je profite déjà et profiterai à l'avenir, et dont profiteront également les générations qui viendront !



# DE NOMBREUSES RESSOURCES CIVAM SUR L'ARBRE ET LA HAIE

Le projet CLIMATVEG – Arbres litière « Penser la place de l'arbre comme ressource complémentaire de litière »



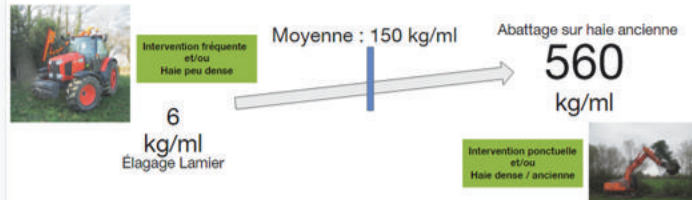
Ce projet piloté par la FR CIVAM PDL qui rassemble plusieurs CIVAM des Pays-de-la-Loire, la Chambre d'Agriculture, l'Idel et les CUMA a pour objectifs de :

- Maintenir et développer l'autonomie en litière en valorisant durablement les arbres des exploitations ;
- Conforter des trajectoires vers des systèmes comportant plus de prairies de longue durée en apportant des solutions complémentaires à la production de céréales pour la paille ;
- Mieux évaluer les impacts technico-économiques (confort et organisation du travail, réduction de charges, bien-être animal et effets agronomiques) des pratiques « bois litière » pour diffuser les plus pertinentes.

Le projet s'étend sur 3 ans et prendra fin en 2025 mais les agriculteurs.trices ont déjà acquis des résultats sur la productivité de la haie en plaquette humide, et la comparaison avec la paille.

## Productivité de la haie, tonnage (plaquette humide) espéré par mètre linéaire

Écart important entre typologies de chantier

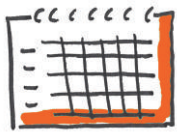


## Comparatif plaquette bois / paille



Le CIVAM AD 49 n'a pas intégré ce projet en revanche il participe aussi au dispositif CLIMATVEG mais dans l'axe « Valorisation des arbres fourragers ». Les livrables seront diffusés en fin de projet, en attendant si vous souhaitez approfondir le sujet, il existe un « Pourquoi/comment » réalisé par la FR CIVAM PDL intitulé « Gérer et valoriser les haies bocagères » disponible sur le site internet de Réseau CIVAM, ou bien en passant nos voir au 70 route de Nantes !





# À VENIR !

[▶ dates du CIVAM AD 49]  
[▶ dates du réseau CIVAM]

## MARS

- ▶ **Mardi 5 mars : J1 formation Prendre la parole en public**  
Mûrs-Erigné
- ▶ **Mardi 19 mars : Journée bovin Nord Loire**  
chez Gaëtan Audoin à Nyoiseau.
- ▶ **Jeudi 21 mars : Formation rallye-poil Obsalim ovin**

▶ **Jeudi 21 mars : Journée Bovin Sud Loire** chez Valentin Loiseau, Chanteloup les Bois

## AVRIL

- ▶ **Mardi 2 avril : J2 formation Prendre la parole en public**
- ▶ **Avril : J1 formatin appréhender les enjeux de la monotraite et sa faisabilité sur sa ferme**



## JUIN

▶ **Mardi 18 juin : Assemblée générale**  
Rochefort-sur Loire



Un document à consulter en ligne sur notre site internet, onglet Ressources ; ou bien cliquez sur l'image !

### La prairie :

**Des atouts multiples pour le territoire, des actions locales pour la développer**

la fédération régionale des CIVAM pays de la Loire a mis à jour sa plaquette à destination des collectivités. Elle développe les arguments en faveur de la prairie sur les territoires, et donne des clés pour agir en sa faveur, à travers le témoignage des 5 CIVAM départementaux de la région.



## L'équipe salariée du CIVAM AD 49



**Maureen DE MEY**  
maureen.demey@civam.org



**Louise LEPROVOST**  
louise.leprovost@civam.org



**Clémence MAHIEU**  
clemence.mahieu@civam.org



**Sylvain BAUMARD**  
sylvain.baumard@civam.org



**Clémence ROBSON**  
clemence.robson@civam.org

### ADHERER AU CIVAM AD 49

L'adhésion au CIVAM AD 49 est volontaire, elle permet de soutenir l'association. Si vous le souhaitez, pensez à adhérer par courrier ou par voie électronique : [Lien vers le bulletin en ligne](#) ou visitez l'onglet "Ressources" de notre site internet.

### VOUS PARTICIPEZ AUX GROUPES CIVAM ?

Le CIVAM propose des groupes d'échanges où les membres peuvent se rencontrer et progresser ensemble.  
**Je fais partie d'un ou plusieurs groupe(s) ?**  
→ **Je participe à la vie des groupes CIVAM**, soit 120€/ferme/an.  
[Lien vers le bulletin en ligne](#) ou visitez l'onglet "Ressources" de notre site internet.